PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOUT 2024

<u>Présents</u>: MIGUET Vincent, ANDRE Sylvaine, DAJOUX Philippe, DUVERGER Françoise, JOLY Agnès, KANAREK Déborah, MAGNIEZ Thierry, NICOUD Clémence, PETIT BARAT Magalie Absents excusés: FAY Hervé, MIGUET Lionel (pouvoir à MIGUET Vincent)

Secrétaire: NICOUD Clémence

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 12 juillet 2024 est approuvé à l'unanimité.

Location salle

La mairie est souvent sollicitée pour une mise à disposition de salle d'activité ou de formation. En attendant que les travaux soient terminés dans la nouvelle mairie, il est décidé, à l'unanimité, de louer une salle dans l'ancienne école du Mollard au tarif de 100.00 €/jour ou 50.00 €/jour pour un demandeur domicilié sur la commune.

Cave de Rossane

Monsieur le Maire fait part de la demande d'un particulier intéressé pour acheter la cave de Rossane. Compte tenu de l'activité agricole sur le site, il est décidé (1 abstention) de ne pas donner une réponse favorable.

Cantine scolaire

La société « Les Astérides » qui fournit les repas de la cantine scolaire a augmenté ses prix. Conscient que le coût est déjà important pour les familles, et qu'elles n'ont pas été informées de cette augmentation, il est décidé, à l'unanimité, de prendre en charge la différence. Les élus souhaitent une réunion de la commission RPI pour faire le point sur ce sujet.

Gîte Le Grand Colombier

Une rencontre avec le Service Comptable de la commune a permis de cerner les modalités de mise en gestion des gîtes communaux.

Deux personnes seraient intéressées mais n'ont pas encore rendu leur projet complet de collaboration.

Zone ENR (zone d'accélération des énergies renouvelables)

La reconstruction de la mairie au chef-lieu pose de nouveau le problème du stationnement. Monsieur le Maire a rencontré Mme VELLE et M. BOURGEOIS à qui il a proposé'échanger leur parcelle A 1625 (entre la route du Martinet et la RD206) avec une partie de la parcelle A1623 (au-dessus du parking de la mairie).

Cet échange permettrait de déclarer cette zone ENR et de créer un parking couvert en panneaux photovoltaïques.

Questions diverses

- Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Albert et Rattin pour faire une extension du faux plafond à côté de la salle de repli.
- Antenne SFR. Les travaux débuteront en octobre avec le terrassement et le support. 240 rotations héliportées pour 100 m3 de béton. Le chargement se fera à partir de la scierie. Le pylone devrait être posé en novembre.

Le Maire,

Vincent MIGUET

La Secrétaire, Clémence NICOUD

Contract of the second